...soin de respecter la religion juive. Les exposés des différentes nations européennes : Allemagne, France, Finlande, Norvège, etc., ont retenu l'attention de M. Carlos. Mais le préfet a particulièrement été intéressé par les documents montrant que le bolchevisme en poussant à fond la fabrication des armements cherchait à déclencher la guerre mondiale. De même il a été attiré spécialement par les images montrant que le bolchevisme avait pour tâche d'exercer une emprise toujours plus grande sur les milieux intellectuels afin d'assurer sa domination par la conversion des élites à ses doctrines.

***

Quelques précisions d'ordre pratique pour terminer. Le prix d'entrée est fixé à 2 fr. On espère que la modicité de ce droit permettra à un nombre plus grand de visiteurs que dans la capitale de visiter cette exposition dont le succès ne fait pas de doute. Celle-ci restera ouverte pendant 6 semaines et un bureau de postes y timbrera les lettres avec un cachet spécial.

La déclaration germano-italienne sur l'indépendance de l'Egypte

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les commentaires de la presse allemande

Berlin, 3 juillet. — Les journaux consacrent des commentaires à la déclaration que le gouvernement du Reich a faite, conjointement avec celui de l'Italie, au sujet de leur politique commune à l'égard de l'Egypte.

La « Berliner Boersen Zeitung » écrit :

La déclaration germano-italienne a fait ressortir avec toute la clarté voulue, le but que poursuivent les troupes du maréchal Rommel. L'enjeu de la lutte n'est ni l'Etat ni le peuple égyptiens, mais la caserne et la base d'opérations que les Anglais ont faites de l'Egypte et d'où ils exercent une pression constante sur la Libye et le bassin oriental de la Méditerranée.

La « Correspondance diplomatique et politique allemande » examine les rapports anglo-égyptiens.

Elle rappelle l'accord de 1923 aux termes duquel la Grande-Bretagne a été autorisée à entretenir des troupes en Egypte et principalement dans la zone du canal de Suez jusqu'au moment où l'armée égyptienne sera en état de garantir seule la sécurité de ce canal.

Par ce traité, l'Angleterre ne poursuivait que le but de se fixer encore plus solidement dans cette région.

La domination britannique en Egypte sautait aux yeux ; toutefois, les Anglais essayaient d'en dissimuler les formes extérieures.

Au cours de cette guerre, la Grande-Bretagne a utilisé l'Egypte comme tremplin contre l'Italie. Il ne s'agissait pas pour elle de protéger un allié, mais d'occuper certaines bases.

Les Anglais ont édifié leurs installations militaires dans les villes les plus peuplées de la région du Nil, spéculant sur le fait que l'adversaire se verrait obligé de bombarder ces cités, ce qui pourrait donner lieu à des frictions et entraîner l'Egypte dans le conflit.

Un message du roi Farouk à l'ambassadeur d'Angleterre ?

Le Caire, 3 juillet. — Le roi Farouk aurait fait parvenir, par l'intermédiaire du président du conseil Nahas Pacha, un mémoire à l'ambassadeur d'Angleterre au Caire et au commandant des forces navales britanniques en Egypte.

On ignore encore le contenu de cette note.

LES JAPONAIS ACCENTUENT LEURS SUCCÈS EN CHINE

Tokio, 3 juillet. — Sur le front intérieur mongol, après la prise de Woupulangkou, à l'ouest de la province de Suiyuian, les forces japonaises ont occupé mercredi soir, Woutchen, à 10 km. au sud de Woupulangkou.

Woutchen était le quartier général de la 101e division ennemie.

Des détachements réalisent maintenant des opérations de nettoyage contre les restes des forces ennemies.

Des formations d'élite opérant dans le Sud de la Chine ont occupé la forteresse de Kaotchiao-Hau. Le gros des unités a franchi le fleuve Yuan-Tan près de Koutougsoun, après avoir anéanti les points d'appui ennemis, près du fleuve Pao. Les troupes ont ensuite progressé en direction Nord et ont finalement atteint Kaotchiao-Hau.

Les forces japonaises ont poursuivi leurs opérations de nettoyage dans la province du Honan aux abords du fleuve Hwai et ont détruit les débris des unités ennemies. La région baignée par le Hwai est considérée comme le grenier de la province du Honan.

Depuis le début des opérations japonaises dans les provinces chinoises du Tchékiang et du Kiangsi, les troupes de Tchoung-King ont perdu environ 17.000 tués et plus de 7.000 prisonniers.

Les Nippons ont capturé de nombreux canons de montagne, des locomotives lourdes et légères, des camions ainsi que du matériel.

Le résultat principal des opérations a été le nettoyage d'éléments ennemis de la plus grande partie de ces provinces, ainsi que le contrôle complet de la ligne de chemin de fer Hantchéou et Nanchan.

— Le maréchal Pétain, désireux de s'associer personnellement au projet de la ville d'Alger d'élever une statue à Jeanne d'Arc, a adressé à la municipalité une somme de 100.000 francs. Cet appoint permettra de mener à bonne fin l'érection du monument.

— Six mille manuscrits d'œuvres théâtrales, écrites à Parme et à Venise, dont la moitié du VIe siècle, ont été retrouvés.

M. CHURCHILL N'A OBTENU QU'UN SURSIS

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les journaux s'occupent du scrutin. Environ trente députés, certains quotidiens disent quarante, se sont abstenus.

De ce fait, le nombre de membres des Communes qui n'ont pas pu se résoudre à voter pour ou contre a doublé depuis le dernier vote.

Le « Daily Herald » déclare que les débats ont été trop brefs. On n'a rien appris de nouveau et aucune réponse n'a été donnée à la question principale: comment les choses en Libye avaient pris une tournure si désastreuse ? Le gouvernement n'a rien dit, ni rien promis pour parer à la situation « Pour remporter la victoire, conclut-il, nous devons changer et renouveler nos méthodes»

Le correspondant londonien du « Socialdemokraten » annonce que le gouvernement britannique, malgré sa victoire a quitté le champ de bataille avec un prestige fortement diminué. Des cercles autorisés qualifient le jeudi de « mauvais jour » pour le cabinet. Malgré le nombre des voix, on peut considérer que l'attitude de la Chambre des Communes constitue un avertissement sérieux, de nouveaux grands échecs devant influer nécessairement sur la position du gouvernement.

Le correspondant londonien de l'« Aftonbladet » écrit :

« Après le plaidoyer pro domo prononcé par M. Churchill, le « Daily Herald », organe officiel du parti ouvrier, déclare : « Le gouvernement n'a obtenu que la prolongation de son autorisation de gouverner.

» Le Premier ministre ne doit se faire aucune illusion. Le vote ne signifie nullement qu'on soit arrivé à tranquilliser l'opinion publique »

Le prestige britannique fortement entamé aux Etats-Unis

Genève, 3 juillet. — On mande de Washington que la victoire que Churchill a remporté aux Communes n'a nullement éliminé l'inquiétude qui, par la suite, s'est transformée en véritable ahurissement que l'on éprouve au sujet du développement des événements en Egypte.

Quand M. Churchill déclare :

« Nous nous trouvons en face d'un effondrement de nos espoirs et de nos prévisions en Moyen-Orient, qui n'a pas eu son pareil depuis l'armistice français », son aveu touche d'un coup dur ceux qui à Washington — tout comme M. Churchill et les chefs de l'état-major — avaient le sentiment qu'on avait bien en mains la situation dans le désert occidental.

Bien qu'à Washington personne ne veuille faire de jugements téméraires sur les chiffres par lesquels M Churchill a fait ressortir la suprématie britannique en avions, chars blindés et artillerie, l'on ne peut se garder d'un profond étonnement et l'on reste ébahi de voir que l'armée libyenne a été si rapidement battue et repoussée jusqu'en Egypte. Les observateurs considèrent que la chute de Tobrouck constitue quelque chose de très mystérieux, surtout si l'on se rapporte au télégramme adressé par Auchinleck à M. Churchill, qui annonçait que la garnison et les stocks étaient suffisants pour 90 jours. On ajoute que les déclarations de M Churchill au sujet de ses entretiens avec M. Roosevelt confirment que le problème du tonnage a occupé la première place. On espère que des démarches seront faites pour se ménager toutes les aides possibles. Mais on ne gagnerait rien à vouloir cacher que, par suite des événements, le prestige britannique a souffert aux Etats-Unis. On a le sentiment que quelque chose cloche dans le commandement britannique et dans toute l'organisation militaire de Londres.

Les Américains qui préconisent la création urgente d'un haut commandement accentuent leur propagande, tandis que d'autres exigent la formation d'un conseil de guerre suprême composé de représentants de MM. Roosevelt, Churchill, Tchang-Kaï-Chek et Staline. Dans d'autres sphères on est d'avis que le commandement militaire devrait être transféré de Grande-Bretagne aux Etats-Unis.

M. Churchill, dit-on à Berlin, n'a pas pu expliquer pourquoi il a perdu la bataille d'Afrique

Berlin, 3 juillet. — On déclare à la Wilhelmstrasse que le discours de M. Churchill devant les Communes ne dit pas pourquoi la bataille d'Afrique a été perdue. Le Premier ministre a préféré se réfugier dans le mystère de la malchance militaire. »

On estime que la réponse aurait dû être la suivante : « La bataille en Afrique a été perdue parce que les soldats de l'Axe sont meilleurs que ceux de la Grande-Bretagne, leurs armes meilleures que les nôtres et la cause de l'Axe meilleure que celle de l'Angleterre. »

On qualifie de piètre consolation pour le peuple britannique tout ce que M. Churchill a raconté sur la situation militaire et des perspectives plus ou moins éloignées. Son affirmation d'après laquelle la décision n'est pas encore acquise en Afrique et que les Russes continueront à se battre jusqu'à la mort ou jusqu'à la victoire, mérite d'être retenue en considération de l'évolution future des événements.

Au demeurant, malgré le vote de confiance qu'il a remporté et auquel il fallait s'attendre, les milieux politiques berlinois ont l'impression que le débat et le discours dénotent une lassitude bien caractéristique des dirigeants et du peuple anglais.

« L'esprit a triomphé de la matière »

Budapest, 3 juillet. — Le journal gouvernemental « Esti Ujsag » écrit:

« Le discours de M. Churchill constituera un document très important lorsqu'on cherchera à établir les causes et les circonstances qui ont amené l'effondrement de l'Empire britannique. Le « Premier » lui-même a dû avouer que, cette fois encore, « l'esprit a triomphé de la matière ».

Pour la réalisation de l'unité française

Les délégués des associations régionales interprofessionnelles promettent à M. Laval leur total dévouement

Vichy, 3 juillet. — M. Pierre Laval a reçu vendredi après-midi une délégation des associations régionales interprofessionnelles, conduite par M. Hubert Lagardelle, secrétaire d'Etat au travail. Cette délégation comprenait les représentants de 35 départements de la zone non occupée et de la zone occupée, chacun d'entre eux étant le porte-parole des activités commerciales et industrielles de la région.

Le chef du gouvernement a exposé dans quelles conditions il attend du patronat français une étroite collaboration pour l'aider à faire triompher sa politique de paix sociale en appliquant loyalement la Charte du travail.

Passant ensuite à la politique générale, il a précisé ses déclarations précédentes et demandé aux chefs d'entreprises de faire entendre aux ouvriers et aux patrons français le grand sens national de la relève des prisonniers à laquelle s'attache de toutes ses forces le gouvernement.

Il a terminé son allocution en invitant les représentants des associations interprofessionnelles à l'aider à poursuivre, chacun dans sa province, la réalisation de l'unité française.

Au nom de la délégation, M. Aimé Bernard a assuré le Chef du gouvernement du total dévouement avec lequel les chefs d'entreprises entendaient s'associer à son œuvre. Les paroles du président Laval ont été accueillies avec émotion et unanimement approuvées.

La relève des prisonniers

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Cet effort de l'administration française pour organiser le plus promptement possible l'acheminement des travailleurs français vers les usines allemandes prend, dans les circonstances actuelles, une importance qui ne saurait échapper à personne. Il est, en effet, un des facteurs qui hâteront certainement le retour de tant des nôtres vers leurs foyers.

Jusqu'ici étant donnés les termes des accords intervenus entre les gouvernements français et allemand, seuls les ouvriers qualifiés de la métallurgie seront comptés à l'effectif des travailleurs dont l'embauchage comportera ultérieurement la contrepartie du retour à la liberté d'un certain nombre de prisonniers de guerre français.

Les nouveaux contrats qui peuvent déjà être signés dans ces nouveaux offices seront automatiquement inscrits à l'actif du compte ouvert entre les deux gouvernements. Il en est de même pour les embauchages de métallurgistes souscrits dans les anciens offices allemands de placement depuis la date d'entrée en vigueur des accords.

Ces anciens offices continueront d'ailleurs d'exercer leur activité comme par le passé de pair avec les organismes nouvellement créés. Ceux-ci sont tous constitués par du personnel français placé sous l'autorité de directeurs allemands.

Avec ceux qui partent

Dans toute la France, les départs s'accélèrent. De Roanne, de Clermont-Ferrand de nombreux ouvriers de toutes catégories sont partis ces jours derniers. A Paris, cinq cents travailleurs ont quitté la gare de l'Est vendredi après-midi. Des déclarations de ceux qui partent sont particulièrement intéressantes : elles prouvent que les ouvriers ont compris l'appel du président Laval, et la nécessité d'assurer la relève des prisonniers.

Au départ de Roanne, un réfugié lorrain, prisonnier rapatrié, a déclaré:

J'ai entendu l'appel du maréchal. Il a fait don de sa personne à la France : faisons le don de notre travail pour la relève des prisonniers afin qu'ils reviennent chez eux. J'espère que beaucoup d'ouvriers feront comme moi, dans l'intérêt de tous ceux qui souffrent »

Un ouvrier de Royan, qui travaille en Allemagne depuis novembre 1940, et se trouve actuellement en permission, a écrit au directeur du bureau de placement une lettre dans laquelle il dit notamment : « Les ouvriers français qui sont dans la gêne peuvent venir ; ils verront un pays nouveau, ils seront surpris de la réalité que pendant longtemps on leur a cachée. »

A Clermont-Ferrand, un ajusteur décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre 1939-40 a déclaré :

« J'ai été rapatrié comme sanitaire. J'ai passé 217 jours en Allemagne, soit au camp, soit à l'hôpital, où j'ai subi deux opérations, d'où je suis revenu avec 65 % d'invalidité. C'est de bon cœur que je retourne là-bas, espérant de la sorte contribuer au rapatriement de mes camarades. »

Le conseiller Kossik rend hommage aux capacités professionnelles de l'ouvrier français

Le conseiller Kossik, qui joue un rôle de premier plan dans l'organisation du recrutement de la main-d'œuvre française à destination de l'Allemagne, et s'occupe notamment de la propagande et des transports, a fait les déclarations suivantes:

« Depuis quelques semaines, la zone non occupée a vu s'ouvrir des bureaux d'embauchage. Il y en a 16 à l'heure actuelle, plus un certain nombre de bureaux mobiles. Les principaux centres sont ceux de Lyon, Marseille et Toulouse.

« Les contrats de travail étant directement conclus entre l'ouvrier français et l'employeur allemand, les bureaux jouent en somme un rôle d'intermédiaire.

« L'une des difficultés réside dans la classification ; en effet, la même catégorie nominale, ajusteur tourneur, n'embrasse pas le même ensemble d'ouvriers qualifiés dans les deux pays. En fait, on appréciera vraiment la capacité exacte que sur place, après épreuve sur certaines machines très spéciales. De toutes façons, le travailleur vraiment qualifié arrivera toujours à trouver l'emploi qui lui conviendra. Il atteindra une rémunération hautement satisfaisante.

« D'ailleurs, si nous sollicitons la main-d'œuvre française c'est que nous savons qu'un « métallo » français, un gars du bâtiment représentent un maximum de capacité dans l'exécution des travaux les plus délicats. Des manœuvres nous pouvons en trouver partout, c'est l'ouvrier de qualité dont nous avons besoin et la France est particulièrement riche en de tels ouvriers. »

Une indemnité d'équipement

Les services de la main-d'œuvre du Reich ont décidé d'accorder une indemnité spéciale d'équipement de 1.000 francs à tout travailleur qui quitte volontairement la France pour occuper en Allemagne un emploi de sa profession.

AU PAYS DE L'ATHÉISME MILITANT

Le bolchevisme contre la religion

L'Exposition le Bolchevisme contre l'Europe qui ouvrira bientôt ses portes à Lille consacrera une large place aux « Sans Dieu », la grande organisation soviétique de lutte antireligieuse et met en lumière les persécutions que le bolchevisme a infligées à la religion chrétienne, après la Révolution d'octobre 1917, en Russie, et lors de la Révolution marxiste en Espagne, durant la guerre civile de 1936-1939.

En Russie, le bolchevisme a fait assassiner ou déporter 52 évêques et 42.800 prêtres orthodoxes.

Sur les 8 évêques et les 818 prêtres catholiques exerçant leur ministère religieux en 1917, dans la Russie des tsars, 10 seulement ont échappé à la fureur communiste. Tous les autres ont été tués, ou emprisonnés ou expulsés.

Au moment de la Révolution communiste, il existait en Russie environ 120.000 églises. Sur ce nombre, 60.000 ont été détruites par les Soviets et le restant, à quelques exceptions près, a été transformé en musée anti-religieux, en cinémas, en granges, et même en chalets de nécessité.

Les persécutions communistes en Espagne contre la religion n'ont pas été moins atroces. Durant la guerre civile, 11 évêques et 16.000 prêtres et religieuses ont été massacrés avec de barbares raffinements de cruauté.

Des milliers d'églises, de couvents et de monuments religieux ont été détruits ou incendiés.

La lettre collective des évêques espagnols, « adressée à ceux du monde entier en septembre 1937 » déclare :

« Quoique les chiffres ne soient pas encore fixés, nous pouvons compter près de 20.000 églises détruites ou entièrement pillées. »

Voilà des faits précis, des chiffres irréfutables qui s'opposent à une certaine propagande qui tend à représenter le bolchevisme comme « respectueux » de la religion et soucieux de « sauvegarder » la liberté religieuse.

Du reste, s'il fallait un témoignage supplémentaire de la fureur anti-religieuse et anti-chrétienne des bolchevistes, nous le trouverions dans la « Pravda » du 17 décembre 1940, qui a publié un rapport du professeur soviétique Osjkin sur « le travail anti-religieux dans les écoles ». Il écrit :

« La propagande anti-religieuse est un facteur inséparable de l'éducation communiste. C'est pourquoi l'éducation des enfants dans l'esprit de l'athéisme est considérée comme une des tâches les plus importantes de l'École. »

De son côté, la « Sovjetskaia Ukraina » écrivait, en janvier 1940 :

« ...Il est impossible aux travailleurs (dans les pays capitalistes) de se détourner complètement et définitivement de la religion. La religion a ses racines profondes dans le substrat économique. Mais chez nous, en U.R.S.S., terre du socialisme, ces racines ont été complètement extirpées. Nos travailleurs ont abandonné en masse la religion, fait unique dans les annales de l'Histoire. L'U.R.S.S. peut, à bon droit, se proclamer le « pays de l'athéisme militant. »

Il y aurait, dès lors, une forte illusion à croire que le bolchevisme triomphant respecterait mieux la religion en France et en Europe qu'en U.R.S.S. ou en Espagne.

REVUE DE LA PRESSE

Anniversaire de Mers-el-Kébir

M. Claude Jeantet demande dans « Le Matin » si le crime de Mers-El-Kébir comporte du moins quelques circonstances atténuantes.

— Non, trois fois non, répond-il.

« Le maréchal Pétain avait signé l'armistice parce que l'Angleterre nous avait abandonnés dans la défaite avec autant de désinvolture qu'elle nous avait jetés dans la guerre. C'est donc la France qui avait de justes griefs à l'égard de Londres et non l'Angleterre à notre égard.

« Il est d'ailleurs à craindre que nos ex-alliés rééditent demain leur crime contre ceux de nos navires de guerre qui sont internés et désarmés à Alexandrie ».

Sur le même sujet, M. Henri Lèbre écrit dans « Le Cri du Peuple » :

« Mers-El-Kébir commence à être vengé. Notre seul regret sera que la France, principale intéressée et première victime, ait pris, jusqu'à présent, une part aussi faible à la poursuite et à l'exécution implacable de cette trop juste vengeance.

« Paris-Soir » rappelle les circonstances de l'attentat :

« L'Amirauté britannique avait longuement prémédité son coup. Dès le 17 juin, Londres émettait la prétention de garder la haute main sur la flotte française. M. Churchill nous notifiait qu'il n'admettrait l'armistice que si nos escadres étaient livrées à l'Angleterre.

« L'agression de Mers-el-Kébir revêtait donc le caractère d'un acte de représailles crapuleux. Aucune considération d'ordre militaire ne pouvait être invoquée pour la justifier. Les négociations d'armistice s'étaient déroulées sur le plan de l'honneur. Et à aucun moment, la France n'avait songé à monnayer l'honneur de sa flotte invaincue. Nos navires de guerre s'apprêtaient à désarmer. De quel droit M. Churchill mettait-il en doute notre parole et celle du vainqueur ?

« Avant de fuir Alexandrie, menacée par l'avance germano-italienne, la flotte britannique va-t-elle frapper à mort nos navires captifs ? Ces lieux, qui virent l'anéantissement de la flotte de Napoléon, seront-ils témoins d'un nouveau Mers-el-Kébir ? Nous n'avons que trop de raisons de le craindre.

Cette nouvelle agression ne saurait manquer de provoquer en France de légitimes réactions. Que nos anglophiles irréductibles méditent les paroles prononcées, le 24 juin 1941, par un chef auquel ils accordent quelque crédit, le général Weygand : « Le devoir ne peut être aux côtés d'un ancien allié devenu un adversaire ».

« Oui, l'Angleterre est devenue notre adversaire au même titre que les bolcheviks. Et, désormais, nous n'en avons plus d'autres ».

— Les Etats-Unis ont obtenu l'autorisation d'acheter toute la production de caoutchouc colombienne ; ils consentiront en échange un crédit d'un million de dollars pour le développement de cette production.

— Le Führer a ordonné des funérailles officielles pour le conseiller professeur Bestermayer, président de l'Académie des arts plastiques de Munich, décédé à Tegernsee.

— Un étudiant en médecine d'Osaka a décelé la présence des germes de la malaria dans l'épine dorsale des personnes contaminées. Cette découverte aurait une grande importance pour le traitement de cette maladie.

Seize avions anglais détruits au-dessus de Malte

ROME, 3 JUILLET. — *Le grand quartier général communique :*

Les opérations des forces de l'Axe se développent favorablement au Sud-Est de El-Alamein. D'importantes positions fortifiées ennemies ont été occupées. Plus de 2.000 prisonniers ont été capturés. Trente canons ainsi que de nombreux véhicules blindés ont été capturés ou détruits.

Jeudi, notre aviation a participé intensément aux combats terrestres et a détruit encore cinq appareils anglais en combats aériens. Les aérodromes de Micraba et de La Venezia ont été violemment attaqués: des coups directs de nombreuses bombes de tous calibres ont été enregistrés dans les installations. Seize avions anglais ont été abattus en combats aériens par des chasseurs d'escorte italiens et allemands. Cinq de nos appareils ne sont pas rentrés.

Nos vedettes rapides opérant en mer Noire ont attaqué des transports ennemis qui s'enfuyaient de Sébastopol, et ont coulé une vedette russe dans la baie de Balaklava.

CHRONIQUE RÉGIONALE

LE FOLKLORE DU NORD ET LA T.S.F.

La radiodiffusion nationale française diffusera demain dimanche 5, de 19 h. 45 à 21 h. 30, venant de Lille, un programme spécial de folklore du Nord.

Ce programme comprendra, entre autres, des interprétations du choral « Les XXX » de Lille, de l'ancienne harmonie de Radio P.T.T. Nord, de la société chorale « La Jeune France » de Dunkerque, et d'artistes habitués de la station.

C'est toute une évocation du passé de notre région qui passera ainsi dans les diffuseurs. Nous en donnons, ci-dessous, le programme complet.

Précisons bien que, pour écouter cette émission, il faudra se régler, non pas sur Camphin (Lille), mais sur la longueur d'ondes de 386 mètres, c'est-à-dire celle de Toulouse-Pyrénées. Plusieurs stations de la zone non occupée transmettront ce programme sur cette longueur d'onde.

1. Réception à Pérenchies (Mastio) par l'Harmonie de Lille (Direction F. Capelle) ; 2. Les berceuses de Flandre et d'Artois : a) Chanson d'Artois (Marce Lagay), par Géo Bakker ; b) Canchon dormoire (Desrousseaux), par Line Dariel ; 3. Veillée de Flandre, évocation radiophonique du passé par Robert Villers, interprété par Mmes Line Dariel, Alice Dax, Line Alexandre, Mlle Colette Jacobs, MM. Claude Noël, Lamberty, Robert Villers ; 4. Un point dessus, un point dessous (Raymond Robillard), harmonisation par Raymond Robillard, interprété par la société nationale orphéonique « Les XXX » (Direction Raymond Robillard) ; 5. Les étrennes tourquennoises (Brûlemaison), par Claude Noël ; 6. Diptyque flamand (Raymond Robillard) : a) Paysages : la campagne, les beffrois, les carillons, travaux villageois ; b) Fêtes : le défilé des géants, les kermesses, par l'orchestre ; 7. La Basse-Loi ou le mariage des veufs au pays Rouchi (Jeanne De Nys), interprété par Mme Line Dariel, MM. Lamberty, Claude Noël, Robert Villers, Lemaire, Bertal, Géo Bakker ; 8. Le vrai Lillois (Laigre), par l'Harmonie de Lille ; 9. Les cris de Lille (Simons et Dehette), par Bertal ; 10. a) Hymne à Jean Bart (Paroles de Fontemoing, musique de Riefenstahl) ; b) Reuze papa, par la « Jeune France » de Dunkerque (Direction M. Doudeyne) ; 11. Gambrinus, roi de la bière, légende extraite des Contes des buveurs de bière de Charles Deulin, adaptation radiophonique par Richard Cayez, interprétée par Mlle Marie Nicole, MM. Claude Noël, Lemoine, Darlex, R. Cayez, Jouvenel, Lamberty, Nello ; 12. Vivat flamand, par la société nationale orphéonique « Les XXX ».

Examens de licence et de capacité en droit

Sont admis à subir les épreuves orales, 9, rue Auguste-Angellier à Lille :

2me année de capacité. — Le lundi 6 à 8 h. 30 : Mlles Baelde, Baene, MM. Bénard, Bouchart, Crabbe, Descheirder, Dubuis, Falempin, François, Gruvelle, Mlle Heirwegh, MM. Heuchon, Hombié, Mlle Lebreux.

1re année de capacité. — Le lundi à 8 h. 30 : MM. Aubry, Bougard, Mlles Boussion, Bracq, MM. Caloone, Corticchiato, Desgardin, de Gelder, Delabre, Delattre Léon, Raymond, Mlle Delomez.

Le lundi 6 à 14 h. : MM. Demoor, Deroubaix, Descamps, Dhalluin-Duhamel, Dherhomez, Douchez, Mlles Dubois, Ducoulombier, MM. Dupré, Fontaine, Fuoc, Gelé.

LILLE

Les conférences d'information sur le contrôle médical de l'éducation physique et des sports

L'Institut d'éducation physique de l'Université de Lille vient d'ouvrir son nouveau cycle annuel de réunions d'informations médico sportives.

La prochaine conférence, consacrée à l'appréciation de la valeur physiologique d'un sujet (influence de l'exercice physique sur la respiration et la circulation, fatigue, entraînement, surmenage physique), s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à la formation physique de notre jeunesse.

Elle aura lieu demain dimanche 5 et sera donnée, comme les suivantes (chaque dimanche) à la Faculté de médecine, 1, rue Jean-Bart, à Lille (amphithéâtre n° 3) à 10 h.

NORD

UN HORRIBLE FORFAIT A THUN-LÉVÊQUE

Une femme avait étranglé ses deux enfants

Le parquet de Cambrai s'occupe en ce moment d'une grave affaire. La nommée Jeanne Leroy, 30 ans, cultivatrice, avait pour domestique depuis 8 ans, un étranger, Auguste Madjer, 43 ans, père de 3 enfants. Madjer, certain jour, chassa sa femme qui alla vivre avec ses enfants à Paillencourt. Quant à lui, il conquit près de sa patronne une autre place que celle d'un serviteur. Jeanne Leroy mit au monde un enfant du sexe masculin, mort avant sa naissance, en 1939, à ce qu'elle dit, puis survint un garçon qu'elle étrangla le 26 juin dernier et dont le corps fut enseveli par Madjer. Depuis une fillette était née qui fut étranglée aussi.

Les petits corps furent enterrés sous des décombres dans le jardin où deux furent découverts.

Jeanne Leroy et Madjer ont été écroués à Cambrai dans la matinée de vendredi et le Dr Dancourt fils procéda à l'autopsie des cadavres au cours de l'après-midi.

L'ANGLETERRE commence à être inquiète pour son ravitaillement

Amsterdam, 3 juillet. — Dans un discours, Lord Woolton s'est élevé contre « la trop grande confiance injustifiée » dont l'Angleterre témoigne en ce qui concerne le ravitaillement.

« Jetez un regard sur la carte, a-t-il déclaré, et examinez quelles sont les sources d'où nous tirons nos importations. Réfléchissez au nombre de celles que nous avons perdues. Songez à nos pertes maritimes, qu'il faut juger de façon positive. Mettez-vous dans l'esprit que nous avons résolu de battre l'ennemi dans son pays. Veuillez, je vous prie, considérer tous ces facteurs. Vous admettrez que nous ne pouvons pas savoir ce qu'il adviendra de notre situation alimentaire. »

— La séance inaugurale de l'Institut allemand de Châlon-sur-Saône s'est déroulée devant une nombreuse assistance. Le Dr Ulberg, directeur du nouvel institut, a prononcé une allocution et déclaré que cette œuvre jetterait les premiers fonds du rapprochement des peuples français et allemand.

— Le grand prix de Rome de gravure en médaille a été accordé par l'Académie des Beaux-Arts à M. Raymond-André Joly, originaire de Paris. Le premier second grand prix a été décerné à M. William-Léon Hochard, résidant à Clermont-Ferrand et le deuxième second grand prix à M. Jean-Charles Lallemand, de Paris.

ROUBAIX

DIMANCHE 5 JUILLET :

Aujourd'hui: sainte Zoé; demain: sainte Dominique.
Soleil: 3 h. 38; 21 h. 55.
Lune: dernier quartier à 10 h. 56.
Hôtel de ville: état civil 9 à 11 h. 30.
Sapeurs-pompiers: N° d'appel: 303 33.
Œuvre de Saint-François-Régis (mariages): 10 à 12 h., r. Rich.-Lenoir, 22.
Goutte de lait: de 11 à 12 h.
Service médical (7 h. à 21 h.): Docteurs Clodomir Dubois, 43, rue de la Fosse-aux-Chênes et Henry Moulin, 76, rue Decrême.
Pharmaciens de garde (du samedi à 19 h au lundi à 9 h.): MM. Dhellemmes, 26, Grande-Rue, et De Backer, 43, rue Louis-Dupire.
Hippodrome : à 15 h., « Là-Haut ».

Dans la police d'Etat

M. Thélier, chef de la sûreté de Roubaix

Nous avons annoncé récemment la nomination de M. Edouard Thélier au poste de chef de la sûreté de Roubaix, en remplacement de M Artigues, nommé commissaire central de police.

M Thélier a pris possession de ses fonctions. Alerte, le geste vif, cordial et sympathique, M. Edouard Thélier est originaire du Pas-de-Calais ; c'est dire qu'il est de chez nous. Il débuta dans la carrière militaire et fut aviateur. Dans cette arme, il fit d'abord la Grande guerre, puis la campagne de Syrie et, à maintes reprises, il se couvrit de gloire...

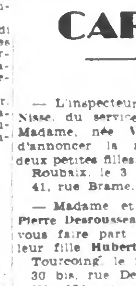

M. THÉLIER
(Ph. J. de Rx.)

M. Thélier est un modeste qui ne parle guère de lui. Disons pourtant qu'il mérita six citations, la médaille militaire et la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

En 1930, il quitta l'armée avec le grade d'adjudant-pilote, et entra dans la police des renseignements généraux. Il fut affecté à Modane.

En 1931, il arriva à Lille avec le grade d'inspecteur principal de la police spéciale, et resta à ce poste jusqu'à la mobilisation.

En juillet 1940, il fut désigné pour exercer les fonctions de commissaire de police du 6e arrondissement, à Lille. Il vient d'être élevé, au choix, au poste délicat de chef de la sûreté de Roubaix. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Une exposition de photographies de familles nombreuses et d'arbres généalogiques

Le Comité de l'exposition familiale de Roubaix désireux d'agrémenter cette exposition, qui se tiendra en notre ville du 16 au 19 juillet, et de prouver aux nombreux étrangers qui la visiteront la vitalité de nos familles roubaisiennes, serait reconnaissant aux personnes possédant de bonnes photographies et de format assez grand, de familles nombreuses (groupes, scènes de plein air, scènes de vacance, etc...) ainsi que des arbres généalogiques, de vouloir bien les lui confier à cette occasion.

Il les en remercie à l'avance et les assure que toutes les précautions seront prises pour les leur rendre en excellent état.

Ces envois seront à faire avant le 10 juillet au secrétariat des Unions de familles nombreuses, 3 bis, rue du Château, à Roubaix (1er étage).

ADRIEN
Coiffeur de dames, breveté par l'Etat
15, rue du Bois (Tél. : 337.68)
Spécialité teintures, décoloration.

NOTRE RAVITAILLEMENT

La remise des feuillets de pommes de terre...

La répartition des pommes de terre de la récolte 1942-43 se fera, comme l'an passé, selon deux modalités, au choix des consommateurs : par cartes d'approvisionnement et par cartes de rationnement.

En vue de préparer la remise de ces cartes, les chefs de famille doivent remplir un formulaire de demande qu'ils retireront salle Watremez, rue de l'Hospice, dans l'ordre ci-après: mardi 7, nos 1 à 14.000; mercredi 8, nos 14.001 à 28.000 et jeudi 9, nos 28.001 à la fin.

Les bureaux seront ouverts de 8 h. 15 à 11 h. 45 et de 14 h. 15 à 17 h. 45.

Les intéressés devront se munir : de la carte de ravitaillement et de la carte de pointage.

Les formulaires dûment remplis devront être rapportés salle Watremez, dans l'ordre suivant : vendredi 10, nos 1 à 12.000; samedi 11, nos 12.001 à 18.000; lundi 13, nos 18.001 à 30.000, et mercredi 15, nos 30.001 à la fin. Les bureaux seront fermés le samedi après-midi 11 juillet.

...et des cartes de lait

La distribution des cartes de lait aux ayants droit aura lieu salle Henri-Watremez, rue de l'Hospice, dans l'ordre ci-après : mardi 7, de 1 à 14.000; mercredi 8, de 14.001 à 28.000; jeudi 9, de 28.001 à la fin, de 8 h. 15 à 11 h. 45 et de 14 h. 15 à 17 h. 45.

Les intéressés doivent se munir : du livret de famille, de la carte de ravitaillement, de la carte de pointage et de l'ancienne carte de lait.

En application de la circulaire du 12 juin, les malades titulaires d'une carte de lait ne peuvent bénéficier du ticket de vin. En conséquence, pour retirer leur carte de lait, les intéressés devront obligatoirement remettre leur carte de vin munie du bon de commande. Toutefois, les futures mamans ou les mamans allaitant continuent à bénéficier de la carte de lait et de la carte de vin.

Une exposition E. Vicogne

Le peintre régional Ernest Vicogne présente à nos concitoyens, comme chaque année, un choix de ses dernières œuvres et miniatures, chez M. Trousson, contour Saint-Martin, du 4 au 22 juillet prochain.

L'ensemble, de bonne tenue, prouve que la valeur artistique d'une œuvre ne se mesure pas à ses dimensions. Dans l'espace restreint où il évolue, le style d'Ernest Vicogne respecte les proportions. En outre, l'artiste sait donner à la matière cette sorte d'émail qui est l'indice d'un sûr métier et révèle la ferveur avec laquelle peint notre concitoyen.

Le pensionnaire de Loos continuait à toucher à Roubaix ses feuilles de ravitaillement

Mme Hortense Meurisse, 53 ans, 167, rue de l'Epeule, cour Lampe, 34, a son mari incarcéré à la prison de Loos depuis le 26 février, et où il est nourri et logé, gratis pro deo. Ceci n'empêchait pas Mme Hortense Meurisse d'aller chaque mois à la salle Watremez, toucher les feuilles de ravitaillement du prisonnier.

L'inspecteur Raymond Lutun, du Service de la Sûreté, découvrit le pot aux roses, et la délinquante a fait l'objet d'un procès-verbal qui sera transmis au parquet.

De plus, Mme Meurisse avait vendu à un voisin un sac de 50 kgs de charbon pour la somme de 100 frs.

Elle sera donc, en outre, poursuivi pour trafic illicite.

Un enfant avait dérobé un tronc de l'église Sainte-Bernadette

Ainsi que nous l'avons relaté, le 28 juin, entre 11 h. 30 et midi, un tronc de l'église Sainte-Bernadette était forcé et dévalisé de son contenu.

Une plainte fut déposée et l'inspecteur Lucien Merckx, du Service de la Sûreté, fût chargé de l'enquête.

Cette enquête vient de se terminer par l'arrestation du coupable, un jeune garçon de 14 ans qui, devant les preuves accumulées, avoua le vol. Le tronc dévalisé contenait une somme de 30 frs. Le jeune voleur a fait l'objet d'un procès-verbal qui sera transmis au parquet.

Des chaussures démodées à 450 francs la paire

La brigade départementale de contrôle général économique a saisi chez Jules Ramon, 9, rue du Coq-Français, et chez A. Vanberghel, 74 paires de chaussures complètement démodées qui pourtant étaient vendues 450 fr. Elle a en outre relevé à la charge de Ramon 24.500 fr. de hausse illicite et 32.190 fr. à la charge de Vanberghel.

UNION AMICALE ET MUTUELLE DES MAITRES-TAILLEURS. — Lundi 6, au siège, Café « Au Sans-Souci », rue du Collège, permanence de 17 h. à 18 h. 30 : tous renseignements, cotisations Amicale et Mutuelle.

A L'HARMONIE DES ANCIENS SOLDATS FRANÇAIS. — La sollicitude et la générosité du président d'honneur M. Albert Prouvost, le fils, secondé par le Comité d'honneur que composent MM. L. Herbaut, V. Pollet, A. Carette, J. Debusschere, ont permis aux anciens, avec l'aide non moins précieuse des membres bienfaiteurs, d'accomplir, depuis le début de la guerre, une œuvre soutenue d'encouragement et de réconfort en faveur des prisonniers et des familles nécessiteuses.

Dimanche 5, à 11 h., les familles seront de nouveau réunies au siège de la société, sous la présidence active de M. L. Masson, pour recevoir un nouveau témoignage de sympathie.

UN VOL AU VESTIAIRE. — M. Jules Vroman, 44 ans, fabricant d'articles de sport, 30, rue du Grand-Chemin, a déposé une plainte pour un vol commis à son préjudice, vendredi, dans le vestiaire des courts de tennis du Racing-Club de Roubaix. On lui a enlevé, en effet, son portefeuille contenant une somme de 900 fr. On recherche le voleur.

LA LOUEUSE DE GARNIS VENDAIT DU CUIR. — Mme Laure Demailly, 66 ans, loueuse de garnis, 15, rue Léon-Allart, avait un petit stock de cuir brut qu'elle vendait au détail à raison de 200 fr. le kilo. Elle a fait l'objet d'un procès-verbal pour hausse illicite et extension de commerce.

CAMOUFLONS NOS LUMIÈRES. — Mme Palmyre Leblanc, 45 ans, cafetière, 208, rue Ingres, a fait l'objet d'un procès-verbal pour défaut d'occultation des lumières.

LE TISSERAND AIMAIT LES BONNES ET SOLIDES CHAUSSETTES. — Albert Ponthieu, 13 ans, 42, rue Christophe-Colomb, à Wasquehal, est occupé en qualité de tisserand à l'usine Lemaire et Dillies, rue de la Mackellerie. Vendredi, à la sortie, on trouva sur lui deux bobines de laine qu'il avait enlevées de son métier... Interrogé, il avoua avoir déjà emporté plusieurs autres bobines, avec lesquelles sa mère lui confectionnait des chaussettes, dit-il. La direction de l'usine a déposé une plainte et le jeune ouvrier sera poursuivi.

A LA SOCIÉTÉ DES JARDINS POPULAIRES. — Commande de plants de poireaux. — La société recevra prochainement des plants de poireaux d'hiver. Elle compte une fois de plus sur le concours des chefs de groupe pour en aviser leurs jardiniers. Les jardiniers et les membres participants qui n'ont pu être servis lors des premières distributions, sont priés de renouveler leur commande. Permanence tous les jours de 16 h. à 17 h. 30 sauf le lundi. Toutes les mesures ont été prises pour que les plants parviennent très frais.

AVIS AUX BELGES DE LA RÉGION ROUBAISIENNE. — M. l'abbé J. Wannijn, aumônier des Belges du Nord, célébrera une messe avec sermon en flamand, dimanche 19, à 9 h. 30, en la chapelle du Carmel, rue Saint-Antoine.

Secrétariat populaire des Belges : 57, rue St-Antoine, Roubaix.

Secours d'hiver belge : dimanche 5, inscrits nécessiteux belges aux soupes populaires; remise du secours de 10 h. à 11 h. aux personnes dont le nom commence par A jusque K ; de 11 h. à 12 h. pour les lettres L à Z.

Croix-Rouge de Belgique : Familles belges dans le besoin ; inscription et remise des étiquettes pour l'envoi des colis gratuits aux prisonniers belges.

Le secrétariat est ouvert chaque jeudi de 19 h. à 20 h., chez M. G. Bouckaert, 192, rue de Leers, Lys-lez-Lannoy.

Bibl. flamande chaque lundi de 17 à 19 h., chez M. Von Hoyweghen, 137, Grand'rue, Roubaix.

FÉDÉRATION DES COMBATTANTS BELGES. — Demain dimanche 5 juillet, permanence au siège, 126, r. de la Gare, de 10 à 12 h.: service de secrétariat et de trésorerie et paiement des cotisations.

BIENTOT A LILLE — SEMAINE de la FAMILLE
GRANDE EXPOSITION
DE LA
FAMILLE FRANÇAISE
CLOITRE DE LA VIEILLE BOURSE (Grand'Place)
Jeudi 9, Vendredi, Samedi et Dimanche 12 Juillet

CARNET

Naissances

— L'inspecteur sous-chef Achille Nisse, du service de la Sûreté, et Madame, née Voet, sont heureux d'annoncer la naissance de leurs deux petites filles, Roselys et Violette.
Roubaix, le 3 juillet 1942.
41, rue Brame.

— Madame et Monsieur Hubert-Pierre Desrousseaux sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fille Huberte-Marie-Louise.
Tourcoing, le 2 juillet 1942.
30 bis, rue Denfert-Rochereau.
Née 124, rue de Mouvaux.
Il ne sera pas envoyé de faire-part.

Mariages

— Monsieur Joseph Ehrhart et Madame R. Bonnefis, née Cécile Lecœuvre sont heureux de vous faire part de leur mariage qui a été célébré dans l'intimité en l'église Saint-François à Mouvaux, le 2 juillet 1942.
459, rue de Tourcoing. d

— M. et Mme Maurice Barenne-Duval sont heureux de vous annoncer le mariage de leur fille Solange avec M. Louis Galins, fils de M. Galins, veuf de Jeanne Samson, qui a été célébré en l'église de Luchon (Haute-Garonne), le 27 juin, dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Roubaix, 15, rue Henry-Bossut. d

— Mardi 7 juillet sera célébré, à 10 h., en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mariage de Mlle Léontine Ducoulombier avec M. Charles Crépin.
Les félicitations seront reçues à la sacristie.
De la part de M. et Mme Ducoulombier-Boulant et de M. et Mme Crépin-Schittecatte.
75, rue du Curoir, Roubaix.
138, rue du Moulin, Roubaix.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Monsieur Eugène Constant, chevalier de la Légion d'honneur, et Madame Eugène Constant-Val, ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur fille, Marie-Antoinette, avec M. Jacques Dewavrin.
143, Boulev. de la République, La Madeleine.
Villa « Marguerite », à Nay (B.-P.)

— Monsieur Henri Dewavrin-Pollet, chevalier de la Légion d'honneur, et Madame Henri Dewavrin-Masurel, ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur petit-fils et fils Jacques, avec Mademoiselle Marie-Antoinette Constant.
49, rue Monthyon, Tourcoing.
200, rue de Strasbourg, Châteauroux (Indre).
La bénédiction nuptiale leur a été donnée en l'église de Nay (Basses-Pyrénées), le samedi 27 juin 1942.

— Mme Alphonse Naessens-Hellé ;
— M. et Mme Alphonse Naessens-Cnockaert ;
— Mme Henri Crochon-Wareni ;
— Mme Jules Kindt-Crochon sont heureux de vous annoncer le mariage de leurs enfants Françoise et Henri, qui a été célébré dans l'intimité le mercredi 1er juillet 1942.
133, boulevard de Reims, Roubaix.
5, rue Vaucanson, Roubaix. 52d

A la mémoire des victimes de Mers-el-Kébir

Vichy, 3 juillet. — Une messe à la mémoire des marins victimes de l'agression britannique de Mers-el-Kébir a été célébrée vendredi matin, en l'église Saint-Louis. Une section de fusiliers marins présentait les armes et rendait les honneurs aux personnages officiels. Parmi l'assistance très nombreuse, on remarquait le capitaine de vaisseau Fest, représentant le Chef de l'Etat; l'amiral Platon, secrétaire d'Etat, représentant le chef du gouvernement; l'amiral Batay, représentant l'amiral de la flotte Darlan, et l'amiral Auphan, secrétaire d'Etat à la marine. La plupart des ministres et secrétaires d'Etat présents à Vichy assistaient aussi à cette cérémonie.

Baccalauréat

Centres d'écrit de Lille, Cambrai, Douai, Maubeuge, Valenciennes, Arras, Béthune, Saint-Omer, Saint-Pol, Laon, Saint-Quentin, Péronne, Charleville.

Les candidats dont les noms suivent admis à subir les épreuves orales sont invités à se présenter aux jours et heures ci-après à l'Institut de Physique, 50, rue Gauthier-de-Chatillon, à Lille :

Série B spéciale

MARDI 7, à 8 h. — Mlles Roynette Julia, Scariot Angeline, Seneschal Jacques, Sombaert Emile, Mlles Sommeilly Suzanne, Soudanas Madeleine, Steen Pierre, Mlle Thibaut Jeanne, Thibouw Jean, Mlle Top Gisèle, Tournay Michel, Mlles Tupet Francine, Vannaecke Gilberte, Verbeke Jeanne, Vermeeren Maurice, Mlles Viard Christiane, Vilain Jeanne, Vis Armide, Vitse Christian.

MARDI 7, à 14 h. — Mlle Alba Yvette, Alloschery Christian, Agbert Roger, Bally Gabriel, Mlles Barbiez Julienne, Becu Emilienne, Boda Sidonie, Bonardel Maurice, Bonneville Simone, Bouvez André, Mlle Bourgeois Florentine, Buchet Raymond, Mlle Buquet Lucienne, Carré Raymond, Mlles Caplaux Mauricette, Garnez Gilberte, Cauchy Laurent, Mlle Contesse Denise, Coquelet Léon, Courtin Camille, Couvez Lucien, Mlles Dausy Solange, Defontaine Marie, Delassus Roland, Mlles Delattre Gisèle, Delattre Michèle, Delay Paule, Delhay Suzanne, Despinoy Zelia, Didaux Christiane, Douay Yvonne.

Série B Normale

MARDI 7, à 8 h. — Mlle Tison Marie-Thérèse, Tison Raymond, Mlle Trinel Lucie, Turbin Pierre, Vaesken Georges, Vaissière Aimé, Vanackère René, Vanagt Francis, Vancayzeele Maurice, Vandaele Robert, Mlle Vandemeulebrouck Andrée, Mlles Vandercruyssen Denise, Vanglabeke Paulette, Vaneyngel Raymond, Vantomme Alphonse, Mlles Verdonck Yvonne, Verle Rolande, Vermeulen Hélène, Versmée Gaston, Mlles Wallon Andrée, Walquemanne Marie-Thérèse, Wasier Paul, Mlle Wattel Marguerite, Wattrelot Gaston, Mlle Weyland Antoinette, Weymeels André, Albessart Jean, Mlle Antonino Isabelle, Arnoult Gérard, Asselin Albert, Bailly André, Mlles Baker Yvonne, Dasset Denise, Bassoul Gabrielle, Berdal Raymonde, Bernard Paul, Betremieux Jacques, Billet Adrien.

MARDI 7, à 14 h. — Mlle Boinet Paulette, Donnet Auguste, Bouillon Maurice, Bourgois Gilles, Mlles Brabant Denise, Brassart Jeanne, Brault René, Mlle Breucq Lucie, Bricot René, Mlle Brue Germaine, Brue Jacques, Brule Jean, Brule Pierre, Mlle Burdo Fréda, Cailliez Gilbert, Calis Albert, Calcone Paul, Mlle Carré Lucienne, Castelain Jean, Mlles Caux Marcelle, Caze Simone, Corgeron Madeleine, Carnée Micheline, Coulon Gisèle, Courcelles Pierre, Courtin Roland, Crampon Edmond, Mlles Cuvelier Denise, Dal Compare Jeanne, Daquin René, Delacroix Noël, Delannoy Maurice, Mlles Delcroix Madeleine, Delhorbé Simone, Delmas François.

MATHÉMATIQUES

MARDI 7, à 8 heures. — Boutry Marcel, Bray Jacques, Cabotse Jean, Caffray Raymond, Cafier Pierre, Camber Jean, Capelle Michel, Capiaux Jean, Cardon Philippe, Cartigny Pierre, Caruchet Marcel, Mlle Cave Lydie, Charlot Jean, Charpentier Bernard, Clément Robert, Colin Albert, Coquide Augustin, Cousinard Yvon, Cussac Daniel, Dautremepuis Paul, de Brouteilles Roger, Deculper Jacques, Degond Marc, Mlles Delaunay Simone, Delva Monique, Dewailly Emilienne.

MARDI 7, à 14 h. — Doremus André, Mlle Patoux Jacqueline, Friberg Jean, Gendrot Michel, Fromont Jacques, Hamy Claude, Hautin Jacques, Hie Georges, Hourdin Jean-Marie, Husson Roger, Izambert Jean, Jacquessen Marcel, Lacherez Georges, Lafitte Eric, Lajeunesse Germain, Leclercq Lucien, Levecque André, Mortreux Alain, Piret Daniel, Rohn Pierre, Saudemont Pierre, Mlle Théry Renée, Tiry Bernard, Wattebled Robert.

— Les ambassadeurs de Grande-Bretagne et des Etats-Unis à Ankara auraient invité leurs ressortissants en Turquie non titulaires de passeports diplomatiques à préparer leur rapatriement par la Syrie et l'Irak. La route de Palestine et d'Egypte a été fortement déconseillée. Depuis plusieurs jours de nombreux citoyens anglo-américains ont fait leurs préparatifs de départ. Toutes les places des rapides en partance pour l'Irak sont louées d'avance pour plusieurs jours.